Épreuve nationale à l'épée

Individuelle dames et équipes hommes









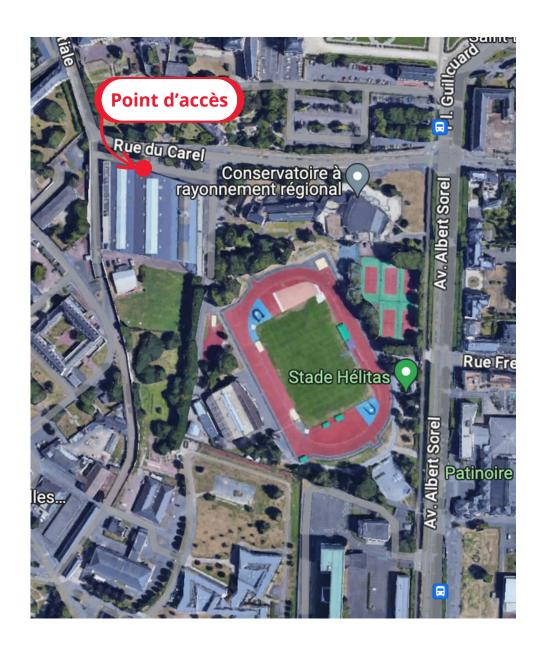






POUR VOUS REPÉRER

PLAN DU SITE:



Complexe sportif : La Halle des Granges, 15 rue du Carel, 14 000 Caen

33 pistes au total réparties sur 3 salles dont une salle pour les phases finales.

NOTE

D'ORGANISATION

Horaires

Constitution des poules : Vendredi 3 mai 2024 à partir de 18h à consulter en ligne sur ENGARDESERVICE

Samedi 4 mai 2024

1/2 finale nationale équipe hommes

Accès aux pistes à partir de 7h30 Appel 8h00 / Scratch 8h30 Début des assauts 9h00

Epreuve qualificative individuelle Dames

Appel 11h30 / Scratch 12h00 Début des assauts 12h30

Dimanche 5 mai 2024

Accès aux pistes 7h30 Début des assauts de l'épreuve nationale individuel Dames à 9h00 sur les pistes. Début des assauts de l'épreuve nationale équipe Homme à 9h00 sur les pistes. Début des phases finales 15h00.

Règlement

Conformément au règlement sportif de la Fédération Française d'escrime.

Il est rappelé que les tireurs s'arment, s'équipent et s'habillent sous leur propre responsabilité et conformément aux dispositions du Règlement sportif de lé Fédération Française d'Escrime. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel ou d'effets.

Engagements et Règlement

Licence: Les Tireurs doivent être en mesure de présenter leur licence et en cas de contestation le tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire technique, sous peine d'être exclu de l'épreuve.

Droit d'engagement individuel 20€

Droit d'engagement par équipe 70€

<u>Les inscriptions, pour les tireuses et tireurs devront se faire sur l'extranet de la Fédération Française d'Escrime :</u>

Au plus tard le mercredi 24 avril 2024 à 23h59

Voir le Règlement Fédéral 2023-2024 (5.9.1) si hors délai.

Et le paiement sur le lien suivant :



Le billet ainsi téléchargé sera obligatoirement scanné à l'entrée du site avec remise du bracelet obligatoire pour l'accès aux pistes.

Absence d'un tireur engagé: En cas d'absence d'un (ou plusieurs) tireur(se) engagé(e), les responsables du club concerné

ou à défaut, les autres tireur(se)s présent(s) doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireur(se)s absents sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireur(se)s d'un même club sont absents, le droit pour ce club de participer aux compétitions fédérales suivantes est conditionné à la justification du paiement des droits au club organisateur.

Réf.: Article 6.1 (Règlement des épreuves – principes communs aux trois armes).

Arbitrage

Chaque arbitre doit être de niveau régional minimum :

- -Epée Dame : Chaque club doit fournir un arbitre, de niveau régional minimum, à partir de 4 tireuses engagées
- -Epée Homme : Les clubs fournissent 1 arbitre à partir de la première équipe engagée.

Les arbitres sont convoqués pour les 2 jours et se présentent chaque jour à l'heure de l'appel de la première catégorie de la journée dans leur espace dédié.

Si possible, merci de venir équipé (poids, pige, chrono et cartons).

Chaussures à talons interdites sur le plateau technique.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème prévu par la FFE

Formules proposées

(conformément au règlement des épreuves à l'épée)

Épée Hommes équipe

Formule de l'épreuve

La demi-finale sert à qualifier et classer les équipes pour les championnats de France,

- Les épreuves sont ouvertes, dans la limite de 3 équipes engagées par club,
- Les comités régionaux ultramarins pourront constituer une, ou des équipes dites
- « équipes ultramarines », ces dernières peuvent être constituées au sein de la même zone.

Formule Journée 1:

- Tour de poules de 4 ou 3 équipes, avec décalage par club et par comité régional,
- 32 équipes qualifiées,
- Tableau de 32.

Journée 2:

- Tableau d'élimination directe de 16, toutes les places sont tirées.

Épée dames individuel

Formule de l'épreuve qualificative

- -1 tour de poule à 7 ou 6, avec décalage par Comité Régional et par club, jusqu'à 30% d'éliminés.
- -X tireuses qualifiées pour l'épreuve nationale à l'issue des poules, pour compléter à hauteur de 84 tireuses.
- -Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireuses.

Mode de sélection pour l'épreuve nationale

- -Les 4 premières tireuses du classement FFE (voir Règles communes aux 3 armes),
- -Les X tireuses qualifiées à l'issue des poules de l'épreuve qualificative,
- -Les 64 tireuses qualifiées par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative.

Formule de l'épreuve Nationale

- -Tour de poules à 7, avec décalage par Comité Régional et par club, avec 72 qualifiées.
- -Tableau d'élimination directe, sans repêchage.
- -Une tireuse issue de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poule sera classée à la dernière place du classement de l'épreuve nationale.

Informations complémentaires

Les housses et bagages devront rester dans les gradins et ne seront pas acceptés sur le plateau.

Résultats

Les résultats seront à consulter en ligne sur ENGARDESERVICE: http://engarde-service.com

Récompenses:

Sous forme de lots et conformément au cahier des charges de la FFE.



Un stand Escrime Diffusion sera présent tous le Week-end

ACCÈS GRATUIT SANS BILLET POUR LE PUBLIC POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

CONTACT ORGANISATION:

JEAN-PHILIPPE VILLERET TÉL : 06 30 76 19 71

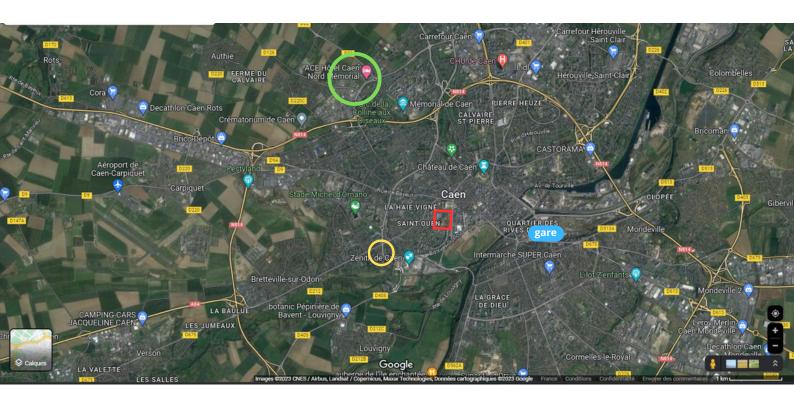
MAÎTRE FLORENT DESPRES TÉL: 06 61 17 24 23

LAURENCE LEBLANC (PRÉSIDENTE) TÉL: 07 63 93 24 7

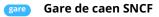
E-mail: escrime.club.caen@gmail.com

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'Escrime Club de Caen, scannez le QRCode!

Plan d'accès



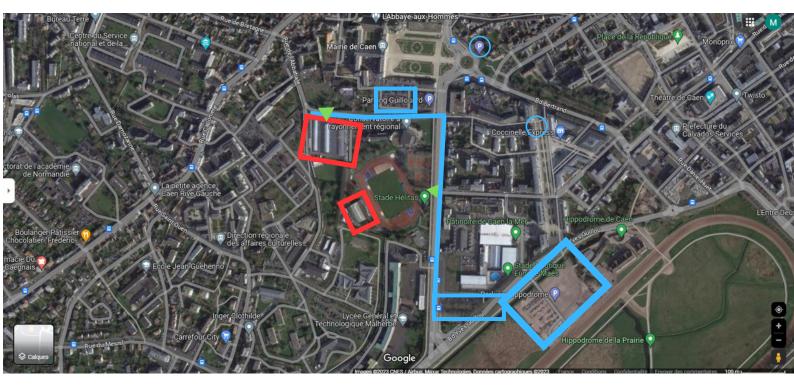








Hotel zénith







Zone stationnement et parking





Zone parking souterrain



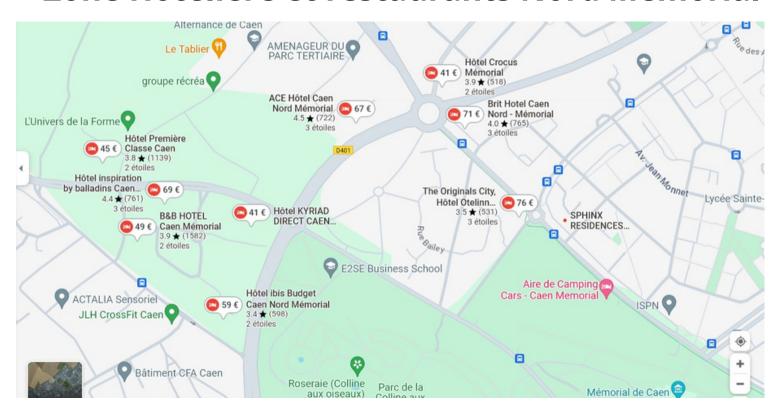


Sites de compètition

- Gymnase Rufa stade Hélitas
- 4 Halle des Granges

Hébergement et restauration

Zone Hôtelière et restaurants Nord Mémorial



Tarifs non contractuels au 4 mars 2024